



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-63165>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **24-63165**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CHU Rennes

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 26350007600017

Ville : Rennes cedex 9

Code postal : 35033

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 35

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2553261&orgAcronyme=x7c>

Identifiant interne de la consultation : GHT2024-05

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Carol HAUTEMULLE

Adresse mail du contact : Carol.hautemulle@chu-rennes.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Cf article 11.3 du règlement de consultation.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Cf article 11.3 du règlement de consultation.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Cf article 11.3 du règlement de consultation.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 26/06/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères d'attribution sont indiqués au règlement de consultation.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination dans le cadre du Projet de Reconstruction du Centre Hospitalier de Janzé (35)

Code CPV principal - Descripteur principal : 60444100

Type de marché : Services

Description succincte du marché : La reconstruction est envisagée sur un terrain vierge de toute construction, situé au nord de l'établissement actuel, rue du bois Rougé. La capacité sera de 218 hébergements, et la Surface Dans OEuvre totale du projet est d'environ 13 800 m². La durée du chantier est estimée à ce stade à 30 mois (compris période de préparation, congés et réception). Le projet intègre notamment la construction d'une cuisine collective, d'une zone logistique, un SSR de 40 lits, un EHPAD de 178 lits, ... Pour les caractéristiques du projet, les bilans de surfaces et financier ainsi que pour le phasage des travaux, il convient de se reporter au CCTP. Il s'agit d'un marché public ordinaire. Le marché public est traité à prix global et forfaitaire fixé à l'acte d'engagement. Le marché public est d'une durée de validité allant de sa date de notification au titulaire à la réception sans réserve des prestations. Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres finales.

Lieu principal d'exécution du marché : CH de Janzé (35)

Valeur estimée (H.T.) : 180000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Afin de leur permettre de mettre en place une stratégie de prise en charge publique commune et graduée du patient dans le but d'assurer une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, les établissements parties se constituent en un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT). En application du décret n° 2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux groupements hospitaliers de territoire et du décret n° 2017-701 du 2 mai 2017 relatif aux modalités de mise en oeuvre des activités, fonctions et missions mentionnées à l'article L6132-3 du Code de la santé publique, au sein des groupements hospitaliers de territoire, une convention constitutive a été signée le 30 juin 2016. Elle désigne le Centre Hospitalier universitaire de Rennes comme établissement support du GHT « Haute-Bretagne ». Seul le Centre Hospitalier de Janzé (établissement partie) est concerné par le présent marché public. Ainsi, il est confié au CHU de Rennes la fonction d'assurer, pour le compte de l'établissement partie, la passation du marché public ainsi que certaines missions liées à l'exécution (décision de reconduction, conclusion d'avenant, décision de résiliation). Les spécificités de l'établissement partie sont précisées dans les pièces du marché public. Toutes les autres missions de la phase d'exécution des marchés publics relèvent de l'établissement partie. L'exécution du marché public couvre son régime financier (le recours, le cas échéant, à la sous-traitance, la gestion et l'émission des commandes passées au titre des marchés publics, la vérification du service fait, le règlement, le versement d'avances et d'acomptes, la liquidation et le mandatement des factures...). Suite à l'analyse des offres, le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de négocier avec les trois candidats ayant remis les meilleures offres. Conformément à l'article R2123-5 du Code de la commande publique, en fonction des offres reçues, le Maître d'Ouvrage se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales sans négociation. L'instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

L'introduction des recours est : Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28. Télécopie : 02 99 63 56 84. Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Les voies de recours ouvertes sont les suivantes : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme ; - Recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans les conditions prévues par l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/05/2024